

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 4 juillet 2019**

D03_040719

L'an deux mil dix-neuf, le quatre juillet à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la création du Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), spécialité Animation socio-culturelle et éducative, au sein de la mention Animation sociale

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Martin OUDART, Marie MAZENOT, Emmy MARC.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT), Karin KAMALANAVIN (procuration à Emmy MARC).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La création du Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), spécialité Animation socio-culturelle et éducative, au sein de la mention Animation sociale est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	16
Membres représentés	12
Nombre de votants	28
Voix favorables	23
Voix défavorables	0
Abstentions	5
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), spécialité Animation socio-culturelle et éducative, au sein de la mention Animation sociale.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 août 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 02/09/2019

Transmis au Rectorat le : 02/09/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D03_040719**

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande 19 AVRIL 2019

Composante : IUT2

Département (le cas échéant) : DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

Responsable pédagogique : Annick Bousba

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Intitulé de la formation : DEJEPS Animation sociale

Type de formation : ☒ DU ☐ DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : ☐ FI ☒ FCModalités : ☒ Présentiel ☒ EAD

Effectif prévisionnel formation initiale :

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 15

Date validation en Conseil de composante : 11 mars 2019

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

L'objectif de ce diplôme est de proposer l'acquisition de savoirs, de pratiques et de compétences reconnus par le monde professionnel, dans le domaine de l'animation sociale et l'éducation populaire. La formation s'adresse à un public de formation continue ayant un niveau Bac + 2 (toute discipline universitaire acceptée) ou un niveau Bac avec une expérience professionnelle de 12 mois et être en poste de coordination. Le DEJEPS animation sociale met en avant un savoir faire en lien avec la connaissance de son territoire et de son public. La formation s'adresse à tous les territoires et à tout public empêché.

Public visé

Salarié-e-s ou personnes en recherche d'emploi dans les domaines suivants :

- ☐ Coordination et/ou gestion de secteur animation (Associations, Collectivités)
- ☐ l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, la formation
- ☐ animateur social en gestion de projet en structures sociales (MECS, EHPAD...)

Cible de qualification et de certification professionnelle : acquisition de connaissances et de compétences

Ce diplôme permet d'acquérir des compétences de méthodologie de projet

Il vise notamment à :

	DEMANDE CREATION Diplôme Universitaire / Diplôme Inter Universitaire	Formulaire Gestion évolutions Offre de Formation ODF NA
Nom du fichier : Annexe-D03a_FVU_F_creation_DEJEPS_17JUIIN2019	Dernière mise à jour : 17/01/2019	Page 2 sur 5

1 Etre capable de concevoir un projet d'action :

a) Réalisation d'un diagnostic : analyse du contexte, identification des besoins des individus ou des populations, et synthèse des données

- Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions
- Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux
- Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale)
- Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global
- Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations
- Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes
- Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité
- Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication
- Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic

b) Conception de projets et d'actions portés par des individus et des populations

- Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts
- Coopérer à des réponses d'appels à projet
- Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic
- Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés
- Utiliser des méthodes d'interventions collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions
- Identifier les ressources et les contraintes pour la réalisation du projet

2 Etre capable de coordonner un projet d'action

a) Mise en œuvre des actions : réalisation du projet et valorisation des acteurs

- Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou des financeurs potentiels
- Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre
- Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe
- Assurer une fonction de coordination entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...).
- Gérer et résoudre les problèmes d'organisation technique, logistique
- Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers
- Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets
- Renforcer la légitimation des actions et des acteurs
- Rendre visibles les capacités d'intervention de la population
- Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action
- Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble

	DEMANDE CREATION Diplôme Universitaire / Diplôme Inter Universitaire		Formulaire Gestion évolutions Offre de Formation ODF NA Page 3 sur 5
Nom du fichier : Annexe-D03a_FVU_F_creation_DEJEPS_17JUIIN2019	Dernière mise à jour : 17/01/2019		

b) Evaluation des actions, ajustement des projets et des postures professionnelles

- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale
- Échanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs
- Interroger la pertinence du projet et de ses effets tant en termes d'objectifs que de moyens, et valoriser le cas échéant l'aboutissement du projet
- Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action
- Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe
- Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation
- Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques
- Mesurer la plus-value sociale des projets /actions proposés à travers des critères qualitatifs
- Déterminer en amont des critères, des indicateurs et outils d'évaluation pertinents

3 Concevoir un projet d'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale

a) Connaissance de l'environnement et des publics de l'animation sociale

- Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle. En prenant en compte la fragilité des publics.
- Participer à la promotion individuelle et collective par des actions qui visent à mettre en mouvement, à faire en sorte que les personnes aillent vers un mieux-être.
- Participer à la lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Favoriser la mixité entre les lieux de socialisation, les individus, les groupes et l'environnement.
- Mettre en place des méthodes d'intervention collectives et coopératives avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire
- Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité

b) Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire au sein d'une structure d'intervention sociale

- Se mettre à disposition des populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation
- Développer tous les projets d'animation sociale tel que l'éducation à l'environnement, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale de l'individu
- Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations
- Conduire des actions de formations pour le public et les bénévoles pour leur donner de nouvelles compétences

- Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte
- Construire et maintenir un réseau de partenariat
- Promouvoir l'égalité femme/homme

Insertion professionnelle dans les domaines et lieux suivants :

- Cadre dans la fonction territoriale en structures d'animation sociale
- Coordinateur de projets, de secteurs dans des fédérations, associations

Le DEJEPS est proposé :

- en globalité 4 Unités de Compétences (UC) réparties sur la durée de la formation soit 18 mois
- à la carte : inscription à partir de 1 UC

Le diplôme est donnée par une commission de la Direction Régionale de la cohésion sociale et de la jeunesse et des sports suite à la validation des 4 UC.

Organisation des enseignements

Période de la formation : formation de décembre 2019- Juin 2021 une à deux semaines /mois

Durée de la formation : 18 mois

Volume horaire de la formation : La formation se fait en formation continue, elle permet de valider sur 730 heures théoriques et 1200 heures minimum en alternance.

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES:

☒ Oui ☐ Non

Durée : 1200h minimum

Période : dans le lieu d'emploi

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures

Les candidats à la formation devront répondre aux exigences préalables :

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au RNCP nomenclature de 1969,
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au RNCP dans la nomenclature 1969, niveau 5 de la nomenclature Europe.
- Soit être titulaire d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV nomenclature 1969 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 12 mois
- Soit Justifier de 24 mois d'activités professionnelles

Conditions d'admission :

Réussir les tests d'exigences préalables qui seront composés de deux parties :

- Un écrit sur une question d'actualité en lien avec le métier de l'animation sociale. Sous forme de dissertation d'une durée de 3h.
- Un oral de 45 mn permettant de mesurer la motivation du candidat et son aptitude pour la formation.
- Une structure permettant l'alternance sur un poste de coordination

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière

Tarifs Formation initiale :

Tarifs Formation continue : **6 500 euros**

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui ☐ Non ☐

Sollicitation du service DFCA et VP formation continue.

De la part de :

Monsieur Lionel Filippi, Maître de conférences,
Directeur de l'IUT2, Université Grenoble Alpes
Tél. 04 76 28 45 51
Lionel.filippi@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Madame Laurence Billard, Maître de Conférences,
Directrice adjointe en charge de la formation continue
Iut2, Université Grenoble Alpes
Tél. 04 76 28 45 51
laurence.billard@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Madame Sophie Louargant, Maître de Conférences,
Chef du département Carrières Sociales de l'IUT2
Tél. 04 76 28 46 08
Sophie.louargant@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Affaire suivie par :

Linda KHEMIRI, Secrétaire de direction,
Département Carrières Sociales, IUT2
Linda.khemiri@iut2.univ-grenoble-alpes.fr
04 76 28 45 11

À l'attention de :

**Monsieur Stéphane Bouillon, Préfet de la Région Auvergne
Rhône-Alpes ,
Madame Isabelle Delaunay, Directrice régionale et
départementale, DRDJSCS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.**

Grenoble, lundi 18 mars 2019

Monsieur, Madame,

Vous trouverez ci-joint un avenant à la demande d'agrément du département Carrières Sociales de l'IUT2, Université Grenoble Alpes pour le DEJEPS, DEJEPS, Spécialité : « Animation socio-éducative ou culturelle », Mention : « Animation sociale».

En effet, le département Carrières Sociales de l'IUT2, Université Grenoble Alpes, délivre à la fois le DUT Carrières Sociales dont l'option animation sociale et socioculturelle depuis 1972, et a un agrément lui permettant de préparer aux diplômes d'État du travail Social en formation continue et initiale. Cela concerne trois diplômes d'État : Assistant du Service Social (ouverture en 1967), Éducateurs Spécialisés (ouverture en 1967, formation initiale, en 1971 en formation continue ou cours d'emplois et Éducateurs Techniques Spécialisés (ouverture en 1967). Comme vous le verrez dans la présentation du département Carrières Sociales d'autres formations sont assurées comme la Licence professionnelle Intervention Sociale, coordination de projets, gérontologie (ouverture en 2004). Le département Carrières Sociales de l'IUT2, a ainsi les capacités d'accueillir et de former au mieux les futurs stagiaires DEJEPS.

Suite à un diagnostic / évaluation des formations du département Carrières Sociales, la nécessité de compléter l'offre de formation dans le champ de l'animation sociale et culturelle en proposant un diplôme d'État a émergé. Il s'agit de proposer une formation tout au long de la vie dans ce secteur. En effet, cette offre de formation correspondrait aux besoins de certification des professionnels de cette branche professionnelle et renforcerait la professionnalisation de nos étudiants, en leur proposant, après une insertion professionnelle dans ce secteur, de suivre la formation DEJEPS. Par ailleurs, ce cheminement de formation s'inscrit pleinement dans les orientations de l'IUT2 qui par sa démarche de professionnalisation, de formation, propose d'inscrire ces étudiants sur un rythme de formation initiale, continue, en alternance et tout au long de la vie (dispositif "Troisième voie") mais également dans la démarche d'acquisition de compétences (Centre de compétences) en lien avec les employeurs.

Conformément aux échanges réalisés entre Madame Bousba et Madame Vidalie, vous trouverez ci-joint le dossier de candidature actualisé. En espérant, qu'il réponde de manière effective aux attendus de l'agrément.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Lionel Filippi

Sophie Louargant



Sophie LOUARGANT
La Chef de Département
Carrières Sociales
2 Place Doyen Gosse
38031 GRENOBLE Cedex

Intitulé de la formation (DU/DIU/Prepa concours/Mise à niveau ...) : Diplôme d'Etat de la jeunesse et de l'éducation populaire optio Animation sociale Responsable de la Formation : Annick Bousba					Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :					Date approbation CFVU : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel										
Intitulé des enseignements	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %						
UC 1 Etre capable de concevoir un projet d'action		0			Ecrit rapport		E/O				Ecrit rapport		E/O				168			
UC 2 Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		0			Ecrit rapport						Ecrit rapport						193			
UC 3 Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire au sein d'une structure de l'intervention sociale		o																		
UC 4 Etre capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité					Oral		Visite sur le lieu du projet				Oral		Visite sur le lieu du projet				189			
																	180			
Total ECTS / Semestre					0	Total Nbre d'heures											730,00			
Commentaires :																				